



CATALOGUE DE FORMATIONS



2026

2027



- ★ Tuteur Aide-Soignant
- ★ Tuteur Infirmier
- ★ Préparation à la sélection d'entrée en IFSI par la voie de la formation professionnelle continue (FPC)
- ★ Actualisation des compétences Aide-soignant
- ★ Premiers secours en santé mentale
- ★ Nouveau référentiel infirmier : Raisonnement clinique et transmissions ciblées
- ★ Bienveillance
- ★ MBSR

SOMMAIRE

- Règlement et information de la formation continue 1

Description des formations

- Actualisation des compétences Aide-Soignant
Fiche inscription 2 à 4
5- 6
- Investir la fonction Tuteur Aide-Soignant
Fiche inscription 7 - 8
9 - 10
- Investir la fonction Tuteur Infirmier
Fiche inscription 11
12- 13
- Formation PSSM : Premier secours en santé mentale
Fiche inscription 14 - 15
16 - 17
- Préparation à la sélection d'entrée en IFSI par la voie de la formation
Professionnelle Continue (FPC) 18 - 21
Fiche inscription 22 – 23
- **Nouveau référentiel infirmier** : raisonnement clinique et
transmissions ciblées 24 – 25
Fiche inscription 26 – 27
- Bientraitance : respect des droits des usagers et des patients
Fiche inscription 28 - 29
30 - 31
- MBSR 32

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet
19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

**Secrétariat
Formation Continue**

☎ : 05 55 96 43 49

✉ : formationcontinue@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification Qualiopi au titre
de la catégorie d'actions
suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

La responsabilité pédagogique de la formation continue est assurée par la Directrice de l'institut : **Florence GIRARD**

Les formations sont réalisées par l'équipe pédagogique de l'IFSI et l'IFAS.

Le secrétariat formation continue est assurée par : **Sandra AUDY**

Des professionnels peuvent intervenir en fonction des thèmes et des compétences spécifiques.

Les inscriptions se font grâce à la fiche ci-jointe en l'adressant par mail à formationcontinue@ch-ussel.fr

Une session ne pourra être ouverte qu'à partir d'un nombre minimum de participants (variable selon le thème de la session).

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap de l'institut de formation, Florence GIRARD, par mail : f.girard@ch-ussel.fr ou en venant à l'Institut ou au 05-55-96-43-79.

Annulation :

Les demandes d'annulation et/ou de remplacement sont à formuler par écrit (par mail à formationcontinue@ch-ussel.fr)

Les annulations donneront lieu à un remboursement intégral si elles sont reçues 15 jours avant la formation.

Passé ce délai, **50% du montant de la participation seront demandés.**

Si l'annulation est le jour de la formation, **la somme totale sera retenue.**

Les remplacements sont possibles jusqu'au premier jour de la formation.

L'IFSI/IFAS du Centre Hospitalier de Haute-Corrèze est certifié Qualiopi.

La Directrice,



F. GIRARD

ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDE-SOIGNANT

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne titulaire d'un diplôme d'aide-soignant peut suivre cette formation afin d'actualiser les compétences conformément au programme de formation de l'arrêté du 10 juin 2021 susvisé.

LA FORMATION

1 - MODULE A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins (1 jour)- Classe virtuelle ou présentiel

OBJECTIFS

Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne,
Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes,
Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude

CONTENU

Rappel anatomie/physiologie en lien avec les paramètres cités dans le référentiel 2021,
Mesure qualitative et quantitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne,
Identification d'une donnée anormale ou d'un risque,
Alerte et mise en œuvre d'actions dans la limite du champ de compétences de l'aide-soignant,
Traçabilité des données avec exactitude

MODALITES D'EVALUATION

Pratique simulée en lien avec les mesures de paramètres,
Etude de situation en lien avec le raisonnement clinique

CRITERES D'EVALUATION

Conformité des modalités de recueil des données
Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent,
Pertinence des actions et transmissions ciblées

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Rouillet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

2 - MODULE B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster (1 jour) – Présentiel

OBJECTIFS

Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri professionnelle à partir de l'évaluation de la situation,

- Evaluer la qualité du soin réalisé,
- Identifier les éléments à réajuster,
- Réajuster son intervention

CONTENU

Réalisation de soins acquis lors de la réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant de 2021

MODALITES D'EVALUATIONS

Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée avec échange sur la qualité du soin réalisé

CRITERES D'EVALUATION

- Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques,
- Analyse de la qualité du soin réalisé

3 - MODULE C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates (1 jour) – Classe virtuelle ou présentiel

Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle,

- Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter,

- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluri professionnelle

- Evaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant

MODALITES D'EVALUATIONS

Etude de situation

CRITERES D'EVALUATION

- Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités,
- Repérage des situations à risque,
- Pertinence des mesures de prévention proposées

LIEU DE FORMATION : INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Accès aux personnes en situation de handicap : contacter F. GIRARD, Directrice avant la formation

Possibilité de se restaurer au self de l'Hôpital durant les 3 jours de formation

INTERVENANTS : FORMATEURS RÉFÉRENTS IFAS

- Madame BARRIER Sylvie
- Monsieur PUÉCHAVY Loïc

CALENDRIER 16, 17 et 18 novembre 2026

Date à venir pour 2027

DURÉE : 3 jours de formation de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 21 heures

Nombre de participants minimum : 5

ATTESTATION

L'attestation d'acquisition des compétences est délivrée si les évaluations des trois modules sont validées. En cas d'absence de validation, l'aide-soignant se verra délivrer une attestation de suivi de formation.

ÉVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Chaque module est évalué

COÛT : 750 Euros par participant



ACTUALISATION DES COMPETENCES AIDE-SOIGNANT

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roullet

19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de
valider les acquis de
l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

Date(s) de la session souhaitée(s) :

Année de l'obtention du diplôme d'aide-soignant :

Fournir obligatoirement la photocopie du diplôme et un CV

Coordonnées du stagiaire

Mme, M : Nom de naissance :

Né(e) le :/...../..... Ville et N° Département :

☎ Fixe : ☎ Portable :

@ (obligatoire) :@.....

Etablissement d'exercice et service :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

☎ Téléphone :

Conditions de prise en charge des frais de formation :

☐ Je m'engage à régler moi-même le montant de la formation sur présentation d'une facture

☐ Je demande une prise en charge de la formation à l'organisme ou à l'entreprise désignée ci-dessous (destinataire de la convention de formation)

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification Qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de
valider les acquis de
l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

Si prise en charge par l'établissement employeur

Nom :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Personne signataire de la convention :

Cachet et Signature :

.....

Personne à joindre :

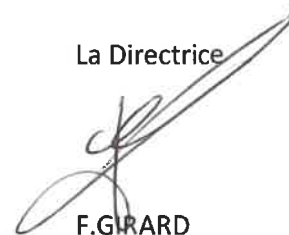
NOM : Prénom :

☎ : @ :

Pour toute information complémentaire vous pouvez appeler le secrétariat au 05.55.96.42.56

**Toute personne en situation de handicap est invitée à joindre le référent handicap de
l'Institut : F. GIRARD**

La Directrice



F.GIRARD

« INVESTIR LA FONCTION TUTEUR AS »

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation vise à accompagner tout professionnel AS intéressé à réfléchir sur la posture d'accompagnement de l'élève AS et plus particulièrement sur la posture de tuteur de stage.

FINALITÉ

S'approprier le nouveau référentiel de formation afin d'encadrer les élèves aides-soignants et de les aider à construire leur projet professionnel.

OBJECTIFS

- * Clarifier les points clefs du référentiel de formation conduisant au diplôme d'État d'Aide-Soignant
- Acculturer les AS en poste au nouveau référentiel AS du 10 juin 2021
- Discerner le rôle, la fonction et les missions du tuteur de stage
- Développer une posture adaptée en privilégiant la réflexivité
 - Concevoir et intégrer les différents outils pour évaluer les compétences

LE MÉTIER

« En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser **des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus** pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et **dans le cadre d'une responsabilité partagée** ».

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet
19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

Certification Qualiopi au titre de la catégorie d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
N°QUAZ109A0CHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification Qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de
valider les acquis de
l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

MÉTHODES

Apports théoriques/Échanges

Travaux de groupe/mises en situation

Réflexion à partir de situations emblématiques

CONTENU

La notion de compétence

La notion d'évaluation et ses outils

L'ensemble du dispositif d'encadrement

INTERVENANTS : FORMATEURS IFAS USSEL

CALENDRIER : 1^{ère} session : 9, 10 novembre et 14, 15 décembre 2026

2^{ème} session : 23, 24 mars et 4, 5 mai 2027

DURÉE : 2 fois deux jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 28 heures

Nombre de participants minimum : 6

EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS :

L'évaluation de l'atteinte des objectifs est réalisée d'une part à partir d'un quiz d'auto-positionnement et d'autre part à partir de quelques questions posées par la formatrice aux participants, en fin de formation.

COÛT : 550 € par participant

INVESTIR LA FONCTION « TUTEUR AIDE-SOIGNANT »

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roullet
19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualifiante au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
 - Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- N°QUA2109A0CHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

Date(s) de la session souhaitée(s) :

Année de l'obtention du diplôme d'aide-soignant :

Fournir obligatoirement la photocopie du diplôme et un CV

Coordonnées du stagiaire

Mme, M : Nom de naissance :

Né(e) le :/...../..... Ville et N° Département :

☎ Fixe : ☎ Portable :

@ (obligatoire) :@.....

Etablissement d'exercice et service :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

☎ :

Conditions de prise en charge des frais de formation :

☐ Je m'engage à régler moi-même le montant de la formation sur présentation d'une facture

☐ Je demande une prise en charge de la formation à l'organisme ou à l'entreprise désignée ci-dessous (destinataire de la convention de formation)

Si prise en charge par l'établissement employeur

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne signataire de la convention :

Cachet et Signature :

.....

Personne à joindre :

NOM : Prénom :



.....

@ :

Pour toute information complémentaire vous pouvez appeler le secrétariat au 05.55.96.42.56

Toute personne en situation de handicap est invitée à joindre le référent handicap de l'Institut : F. GIRARD

La Directrice



F.GIRARD

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet
19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

Certification Qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

INVESTIR LA FONCTION « TUTORAT INFIRMIER »

PUBLIC CONCERNÉ

Des professionnels ayant une expérience dans l'encadrement des étudiants et un intérêt pour la formation.

FINALITÉS

- Développer des compétences en matière de tutorat à partir de sa pratique et l'enrichir d'éléments théoriques et pragmatiques.
- Favoriser la mise en œuvre du tutorat au sein des établissements de santé.
- Enrichir le partenariat stages/IFSI.
-

OBJECTIFS

- Maîtriser les outils de formation (référentiels, port folio).
- Se situer dans les changements induits par le référentiel de formation des infirmiers.
- Analyser sa pratique de tuteur et l'enrichir de concepts, méthodes et stratégies pédagogiques.
- Approfondir l'évaluation des compétences en stage.

EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS :

L'évaluation de l'atteinte des objectifs est réalisée d'une part à partir d'un quiz d'auto-positionnement et d'autre part à partir de quelques questions posées par les formateurs aux participants, en fin de formation.

LIEU DE FORMATION : INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

INTERVENANTS : FORMATEURS IFSI USSEL

CALENDRIER :

1^{ère} session : 5, 6 novembre et 16, 17 décembre 2026

2^{ème} session : 23, 24 mars et 4, 5 mai 2027

DURÉE : 2 fois deux jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h soit 28 heures

Nombre de participants minimum : 6

COÛT : 550 Euros par participant

INVESTIR LA FONCTION « TUTEUR INFIRMIER »

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Date(s) de la session souhaitée(s) :

Année de l'obtention du diplôme d'infirmier :

Fournir obligatoirement la photocopie du diplôme et un CV

Coordonnées du stagiaire

Mme, M : Nom de naissance :

Né(e) le :/...../..... Ville et N° Département :

N° ADELI :

☎ Fixe : ☎ Portable :

Adresse Mail (obligatoire) :@.....

Etablissement d'exercice et service :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

☎ :

Conditions de prise en charge des frais de formation :

☐ Je m'engage à régler moi-même le montant de la formation sur présentation d'une facture

☐ Je demande une prise en charge de la formation à l'organisme ou à l'entreprise désignée ci-dessous (destinataire de la convention de formation)

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roullet

19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification Qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
 - Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

Si prise en charge par l'établissement employeur

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne signataire de la convention :

Cachet et Signature :

.....

Personne à joindre :

NOM : Prénom :

☎ : @ :

Pour toute information complémentaire vous pouvez appeler le secrétariat au 05.55.96.42.56

Toute personne en situation de handicap est invitée à joindre le référent handicap de l'Institut : F. GIRARD

La Directrice



F.GIRARD

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roullet
19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
 - Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027



**Premiers Secours
en Santé Mentale
France**

APPRENDRE À AIDER

Formation PSSM : PREMIER SECOURS EN SANTE MENTALE



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public : Professionnels de structures médico-sociales ou d'organismes ayant passé une convention.

Pré requis : Aucun

CONTEXTE

Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours qui eux apportent une aide physique à la personne en difficulté.

OBJECTIFS

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté. La formation permet de développer ses compétences d'observation et d'écoute pour accompagner une personne présentant une souffrance psychique. Il s'inspire de la formation aux premiers secours physiques, mais développe un plan d'action différent : un secouriste en santé mentale pourra intervenir à plusieurs reprises pour approcher, écouter, réconforter, encourager et renseigner la personne pour la diriger vers des soins adaptés.

CONTENU

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale liées aux pathologies dépressives, anxieuses, psychotiques, état de stress post-traumatique ou prises de substance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Partage d'expériences en interactivité
- Brainstorming
- Jeu de rôle
- Support vidéo
- Apports d'outils utiles (coordonnées, adresses, sites web, flyers...)

EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS :

L'évaluation de l'atteinte des objectifs est réalisée d'une part à partir d'un quiz d'auto-positionnement et d'autre part à partir de quelques questions posées par la formatrice aux participants, en fin de formation.

LIEU : IFSI Ussel

INTERVENANTS : Formateur PSSM France

CALENDRIER : 29 et 30 octobre 2026
8 et 9 avril 2027

DUREE : 2 journées soit 14 heures de formation - 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Nombre de participants minimum : 8

ACCUEIL : 8 participants minimum et 16 participants maximum

COÛT : 250 € par participant (manuel des premiers secours en santé mentale d'une valeur de 30 € inclus)

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roullet

19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification Qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
N°QUA2109A0CHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

Premier secours en Santé Mentale France

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Date(s) de la session souhaitée(s) :

Coordonnées du stagiaire

Mme, M : Nom de naissance :

Né(e) le :/...../..... Ville et N° Département :

☎ Fixe : ☎ Portable :

Adresse Mail personnelle (obligatoire) :@.....

Etablissement d'exercice et service :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

☎ :

Conditions de prise en charge des frais de formation :

☐ Je m'engage à régler moi-même le montant de la formation sur présentation d'une facture

☐ Je demande une prise en charge de la formation à l'organisme ou à l'entreprise désignée ci-dessous (destinataire de la convention de formation)

Si prise en charge par l'établissement employeur

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne signataire de la convention :

Cachet et Signature :

.....

Personne à joindre :

NOM :

Prénom :

☎ :

@ :

Pour toute information complémentaire vous pouvez appeler le secrétariat au 05.55.96.42.56

Toute personne en situation de handicap est invitée à joindre le référent handicap de l'Institut : F. GIRARD

La Directrice



F.GIRARD

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet
19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :
74 19 P 00 16 19

Certification qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

Préparation à la sélection d'entrée en IFSI par la voie de la formation professionnelle continue

Lieu de Formation : Institut de Formation en Soins Infirmiers à USSEL

Alternance entre présentiel et distanciel

Public concerné

Uniquement les candidats relevant de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisations à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection et / ou toute personne ayant cotisé depuis 3 ans et inscrite à France Travail peut s'inscrire

Épreuves de sélection

1 entretien de 20 minutes portant sur l'expérience professionnelle du candidat. Il s'appuie sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle

1 épreuve écrite d'une heure répartie en 2 sous-épreuves : 1 rédaction en lien avec le domaine sanitaire et social et 1 épreuve de calculs simples

Le coût de la formation

- 1 300 € avec financeur et 700 € sans financeur par agent
- Une convention sera établie entre l'établissement ou le candidat et l'institut de formation,
- Une attestation de suivi de formation sera délivrée à chaque candidat.

OBJECTIFS

- Préparer les candidats à l'épreuve écrite qui comporte une épreuve de français et une épreuve de mathématiques
- Préparer les candidats à l'entretien
- Améliorer les capacités d'analyse, d'argumentation et de rédaction
- Améliorer les capacités de raisonnement mathématique

1. LE PROGRAMME

La formation conjugue des temps de présentiel et de la formation à distance

La préparation à distance permet aux personnes de gérer leur préparation en autonomie, tout en ayant un calendrier contraint.

Le candidat est accompagné pendant toute sa formation par un tuteur.

Le programme aborde les points suivants :

- Présentation des épreuves de sélection
- Apport de connaissances sur la formation et le métier d'infirmier
- Apport de connaissances sur des thématiques en lien avec l'actualité sanitaire et sociale
- Soutien pour la construction du dossier et la préparation de l'entretien
- Méthodologie d'analyse
- Construction d'un plan
- Raisonnement mathématiques
- Révision des opérations de base

2. L'ORGANISATION

La préparation débute le 30 novembre 2026 au 15 février 2027. Elle peut être adaptée en fonction de la période d'inscription du candidat.

Selon le calendrier établi, un sujet est envoyé, par mail, à chaque candidat avec des documents supports en lien avec le thème retenu.

Le candidat doit retourner, par mail, le sujet rédigé.

Une correction à la fois sur la méthodologie (forme) et le raisonnement (fond) lui est retournée selon le calendrier établi.

Deux épreuves « blanches » sont organisées sur table à l'institut dans les mêmes conditions que la sélection.

3. DÉROULÉ DU PROGRAMME

THEMES	OBJECTIFS	CONTENU
Bilan de positionnement	Se situer avant la formation par rapport aux différents objectifs	Grille de positionnement
Présentation générale de la formation	Se familiariser avec les épreuves de sélection et la préparation	Présentation de la préparation
		Organisation individuelle
		Les épreuves
	Construire son projet	La formation en IFSI Le métier d'infirmier
Préparation à la sous épreuve écrite de français	Développer ses capacités d'analyse, d'argumentation et de rédaction	Remise à niveau des capacités rédactionnelles en fonction des devoirs remis
		Remise à niveau des connaissances en mathématiques en fonction des devoirs remis
		Développer des connaissances dans le domaine sanitaire et social
		Revoir la méthodologie de l'écrit
Préparation à la sous-épreuve de calculs simples	Développer ses capacités mathématiques : raisonnement et calculs	Remise à niveau en fonction des résultats obtenus lors du 1 ^{er} devoir : exercices sur les opérations de base, les pourcentages, les proportions.
		5 devoirs à rendre
Épreuves blanches	Gérer le temps et la situation d'examen	2 devoirs blancs en situation réelle à l'IFSI
Préparation à l'entretien	Structurer la présentation de son profil, de son parcours, de ses motivations...	CV et projet motivé
		Règle de l'entretien
		Entraînement avec débriefing
Bilan final	S'auto évaluer	Même grille qu'au départ

4. CALENDRIER

Sujet	Date et lieu	A rendre pour	Correction
N°1	30 novembre 2026 de 9h à 12h à l'IFSI (présentiel) Remise d'1 sujet	7 décembre 2026	14 décembre 2026
N°2	14 décembre 2026 – Envoi sujet	18 décembre 2026	21 décembre 2026
N°3	21 décembre 2026 : envoi sujet	7 janvier 2027	11 janvier 2027
N°4	11 janvier 2027 envoi sujet	18 janvier 2027	25 janvier 2027
N°5 Concours blanc	25 janvier 2027 de 8h30 à 12h à L'IFSI (Présentiel)		26 janvier 2027
N°6	26 janvier 2027	2 février 2027	8 février 2027
N°7 Concours blanc	8 février 2027 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h à l'IFSI (Présentiel)		15 février 2027
N° 8	15 février 2027 de 8h30 – 17h à l'IFSI : préparation à l'entretien-		

5. COUT DE LA PRÉPARATION

Sans financeur : 700 €

Avec financeur : 1 300 €

Nombre de participants minimum : 4

Possibilité de régler en plusieurs fois si prise en charge personnelle

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roullet
19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de
valider les acquis de
l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

Préparation à la sélection d'entrée en IFSI par la voie de la formation professionnelle continue

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Date(s) de la session souhaitée(s) :

Coordonnées du stagiaire

Mme, M : Nom de naissance :

Né(e) le :/...../..... Ville et N° Département :

N° ADELI :

☎ Fixe : ☎ Portable :

Adresse Mail (**obligatoire**) :@.....

Etablissement d'exercice et service :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

☎ :

Conditions de prise en charge des frais de formation :

- ☐ Je m'engage à régler moi-même le montant de la formation sur présentation d'une facture
- ☐ Je demande une prise en charge de la formation à l'organisme ou à l'entreprise désignée ci-dessous (destinataire de la convention de formation)

Si prise en charge par l'établissement employeur

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne signataire de la convention :

Cachet et Signature :

.....

Personne à joindre :

NOM :

Prénom :

☎ :

@ :

Pour toute information complémentaire vous pouvez appeler le secrétariat au 05.55.96.42.56

Toute personne en situation de handicap est invitée à joindre le référent handicap de l'Institut : F. GIRARD

La Directrice



F. GIRARD

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet
19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :
74 19 P 00 16 19

Certification Qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
N°QUA2109A0CHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

NOUVEAU REFERENTIEL INFIRMIER : RAISONNEMENT CLINIQUE ET TRANSMISSIONS CIBLEES

PUBLIC CONCERNÉ: IDE

Pré-requis : aucun

Contexte : Les transmissions ciblées sont une obligation légale et leur qualité est un élément essentiel à la continuité des soins et la prévention des risques. Les transmissions ciblées favorisent la prise en soins des personnes en permettant d'organiser et de simplifier la circulation des informations entre professionnels.

L'identification des cibles s'appuie sur l'observation et le raisonnement clinique du soignant. Ce dernier se met en place de façon implicite pour les professionnels ce qui le rend complexe à expliciter.

OBJECTIFS

- * Optimiser le raisonnement clinique dans les transmissions ciblées
- * Identifier les pratiques liées aux transmissions ciblées
- * Resituer les transmissions ciblées dans le contexte réglementaire
- * Approfondir et remobiliser la méthodologie des transmissions ciblées

CONTENU

- * Les différentes étapes du raisonnement clinique : approche théoriques
- * Le lien entre raisonnement clinique et transmissions ciblées
- * Le contexte réglementaire
- * Approche théorique et pratique des transmissions ciblées

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Brainstorming
- Partage d'expérience
- Exercice d'application à partir de situation de soins

EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS :

L'évaluation de l'atteinte des objectifs est réalisée d'une part à partir d'un quiz d'auto-positionnement et d'autre part à partir de quelques questions posées par la formatrice aux participants, en fin de formation.

LIEU DE FORMATION : Institut de Formation

DUREE : 2 jours de formation

Nombre de participants minimum : 5

CALENDRIER

- **Date à venir**
-

COUT : 240 Euros (deux cent quarante euros) par agent – 14 heures de formation

INTERVENANTS : Marie-Pierre VEDRINE

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet

19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification Qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de
valider les acquis de
l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

**NOUVEAU REFERENTIEL INFIRMIER :
RAISONNEMENT CLINIQUE ET TRANSMISSIONS CIBLEES**

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Date(s) de la session souhaitée(s) :

Année de l'obtention du diplôme d'infirmier :

Fournir obligatoirement la photocopie du diplôme et un CV

Coordonnées du stagiaire

Mme, M : Nom de naissance :

Né(e) le :/...../..... Ville et N° Département :

N° ADELI :

☎ Fixe : ☎ portable :

@ (obligatoire) :@.....

Etablissement d'exercice et service :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

☎ :

Conditions de prise en charge des frais de formation :

- ☐ Je m'engage à régler moi-même le montant de la formation sur présentation d'une facture
- ☐ Je demande une prise en charge de la formation à l'organisme ou à l'entreprise désignée ci-dessous (destinataire de la convention de formation)

Si prise en charge par l'établissement employeur

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne signataire de la convention :

Cachet et Signature :

.....

Personne à joindre :

NOM : Prénom :

☎ : @ :

Pour toute information complémentaire vous pouvez appeler le secrétariat au 05.55.96.42.56

Toute personne en situation de handicap est invitée à joindre le référent handicap de l'Institut : F. GIRARD

La Directrice



F.GIRARD

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet
19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :
74 19 P 00 16 19

**Certification Qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

BIENTRAITANCE : respect des droits des usagers et des patients

PUBLIC CONCERNÉ : AS /AES

PRÉREQUIS : être aide-soignant ou accompagnant éducatif et social

CONTEXTE

La notion de **bientraitance** est née au milieu des années 1990. Elle fait partie intégrante des réflexions sur les soins en institution.

Des textes législatifs, dont la loi du 4 mars 2002 « *relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé* » a sensibilisé le public sur la qualité et la sécurité des soins.

L' HAS, attentive aux pratiques des soignants, a inscrit la **bientraitance** au cœur de la procédure de « certification » des établissements de santé.

D'ailleurs, le « malade » n'est-il pas devenu « une personne hospitalisée » dont la singularité ne laisse plus de doute ?

OBJECTIFS

Cette formation va permettre aux professionnels de soins :

- d'évaluer leur accompagnement au quotidien
- de prioriser le respect d'autrui dans les soins et le prendre soin
- de repérer les fragilités et les attentes de la personne la personne âgée
- de faire évoluer leurs valeurs professionnelles afin qu'ils puissent réajuster ou clarifier leur identité professionnelle
- de coupler la bientraitance au projet personnalisé d'accueil, d'accompagnement (projet de vie et projet de soins)
- d'identifier les situations difficiles qui peuvent générer un risque de maltraitance.
- de découvrir des pistes de réflexion afin de se positionner spontanément dans une logique de bientraitance.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

La formation repose sur des apports théoriques, travaux dirigés, travaux pratiques, films, études d'écrits professionnels, échanges et analyses de situations vécues par les stagiaires,

Les participants auront la possibilité de revêtir un simulateur pour se confronter artificiellement aux difficultés du vieillissement

CONTENU

- La physiologie et les pathologies du vieillissement
- Les besoins et attentes de la personne âgée
- Les valeurs du soignant et de la personne âgée
- Rappel sur le droit des patients
- Le soin et le prendre soin
- L'importance d'une communication adaptée
- Les 10 points de bonnes pratiques de « contention » et notion d'éthique

EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS :

L'évaluation de l'atteinte des objectifs est réalisée d'une part à partir d'un quiz d'auto-positionnement et d'autre part à partir de quelques questions posées par la formatrice aux participants, en fin de formation.

LIEU DE FORMATION : Institut de formation

DUREE : 3 jours soit 21 heures de formation

Nombre de participants minimum : 5

CALENDRIER : Dates à venir

COUT : 360 €

INTERVENANT : Formateur Aide-soignant

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet
19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualiofi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
 - Action permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

BIENTRAITANCE :
respect des droits des usagers et des patients

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Date(s) de la session souhaitée(s) :

Année de l'obtention du diplôme d'aide-soignant :

Fournir obligatoirement la photocopie du diplôme et un CV

Coordonnées du stagiaire

Mme, M :

Nom de naissance :

Né(e) le :/...../.....

Ville et N° Département :

☎ Fixe :

☎ Portable :

@ (obligatoire) :@.....

Etablissement d'exercice et service :

.....

Adresse de l'établissement :

.....

☎ :

Conditions de prise en charge des frais de formation :

- ☐ Je m'engage à régler moi-même le montant de la formation sur présentation d'une facture
- ☐ Je demande une prise en charge de la formation à l'organisme ou à l'entreprise désignée ci-dessous (destinataire de la convention de formation)

Si prise en charge par l'établissement employeur

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne signataire de la convention :

Cachet et Signature :

.....

Personne à joindre :

NOM :

Prénom :

☎ :

@ :

Pour toute information complémentaire vous pouvez appeler le secrétariat au 05.55.96.42.56

Toute personne en situation de handicap est invitée à joindre le référent handicap de l'Institut : F. GIRARD

La Directrice



F. GIRARD

FORMATION MBSR

Réduction du stress par la pleine conscience

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roullet
19208 USSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

Secrétariat
Formation Continue

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de
valider les acquis de
l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027

DUREE : 29h

LIEU : Salle polyvalente de LA TOURETTE

Session 1er semestre 2027

séance d'orientation: en cardiologie le mercredi 10 février 2027

14h30 à 16h en cardiologie

séance 1 : jeudi 4 mars 2027 9h-12h

séance 2 : jeudi 11 mars 2027 9h-11h45

séance 3 : jeudi 18 mars 2027 9h-11h45

séance 4 : jeudi 25 mars 2027 9h-11h45

séance 5 : jeudi 1 avril 2027 9h-11h45

séance 6 : jeudi 8 avril 2027 9h-11h45

séance 7 : jeudi 15 avril 2027 9h-11h45

séance 8 : jeudi 22 avril 2027 9h-12h

journée de silence : mardi 6 avril ou vendredi 9 avril 2027

Docteur Alain Berenfeld, instructeur MBSR.

- S'approprier tous les outils proposés dans le cycle MBSR et apprendre à vivre le moment présent (méditation avec diverses focales, Bodyscan, mouvements et marche en pleine conscience...).
- Reconnaître les signaux individuels du stress. Apprendre à répondre et non à réagir.
- Découvrir ses propres schémas de fonctionnement. Développer une bienveillance pour soi (et les autres).

**GROUPE DE 14 à 18
PERSONNES.**

- 400 € pour les personnes extérieures à l'hôpital.
- 300 € pour les patients en cours de traitement sur l'hôpital.
- Gratuit pour les agents de l'hôpital d'ussel (formation professionnelle).

**Inscription dès à présent par mail en précisant tél et lieu
de travail : berenfel .a wanadoo.fr**
**Possibilité de participer à la réunion d'orientation sur
zoom (sur demande du lien par mail)**

Directrice : F. GIRARD

☎ : 05 55 96 43 79

✉ : f.girard@ch-ussel.fr

2 Avenue du Dr Roulet

19208 USSSEL Cedex

Secrétariat IFSI

☎ : 05 55 96 40 23

✉ : ifsi@ch-ussel.fr

Secrétariat IFAS

☎ : 05 55 96 42 56

✉ : ifas@ch-ussel.fr

**Secrétariat
Formation Continue**

☎ : 05 55 96 43 49

✉ :
formationcontinue
@ch-ussel.fr

Siret : 26 19 275 03 000 19

N° de déclaration d'activité :

74 19 P 00 16 19

**Certification qualiopi au
titre de la catégorie
d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Action permettant de
valider les acquis de
l'expérience (VAE)
N°QUA2109AOCHUSS
du 31/12/2024 au 30/12/2027



